



Appel à candidatures : Stand de restauration dans le cadre de la programmation de la Fête de la musique de la commune de Billy-Montigny

Billy-Montigny, le 20 mai 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa programmation estivale, la commune de Billy-Montigny organise la Fête de la musique ouvert au public le 21 juin 2026 au PARC URBAIN.

À cette occasion, la commune souhaite mettre en place des stands de restauration en proposant plusieurs emplacements sur le domaine public afin d'animer ce rendez-vous estival et de favoriser la convivialité au cœur de la ville.

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques imposant la mise en concurrence des autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour l'attribution de ces espaces. Celui-ci est joint au présent courrier.

En dehors des restaurants et débits de boissons sédentaires disposant déjà d'une terrasse sur les événements, la vente de boissons à consommer sur place sera interdite.

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- 50 % : capacité à proposer des produits conçus artisanalement ;
- 30 % : assiduité et sérieux des commerçants ;
- 20 % : qualité de la décoration et de la présentation de l'emplacement.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser. Vous avez également la possibilité de proposer des articles ou animations complémentaires qui pourront être appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir :

- de l'argumentaire développé dans le dossier de candidature ;
- des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement ;
- de photographies représentatives de vos articles et de votre outil de vente.

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

À l'issue de l'examen des candidatures par la commission, chaque candidat recevra soit une autorisation individuelle d'occupation du domaine public, soit un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 12 juin 2026 à 17h00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire de Billy-Montigny
Mise en concurrence du domaine public
Rue Jean Jaurès
62420 Billy-Montigny

ou par mail à : ludovic.flament@billy-montigny.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yanis GAUDILLAT,
Maire de BILLY-MONTIGNY





APPEL À CANDIDATURE - STAND DE RESTAURATION - DOSSIER D'INSCRIPTION

Dans le cadre de sa programmation estivale, la commune de Billy-Montigny organise la FETE DE LA MUSIQUE ouvert au public le 21 juin 2026

NOTICE D'INFORMATION

Dates des festivités : le 21 juin 2026 lieu : PARC URBAIN

- Installation des commerçants : de 14 h à 17 h.
Ouverture au public : de 18 h à 23 h maximum.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Justificatif d'identité
- Extrait K-bis de moins de trois mois
- Attestation d'assurance professionnelle
- Carte de commerçant non sédentaire (le cas échéant)

1 - INFORMATIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Courriel	
Site web	
Achalandage	
Numéro de Kbis	
N° de carte de commerçant	
Validité de l'assurance	

2 - INFORMATIONS SURFACE DE VENTE

Véhicule stationné sur l'étal : Oui Non Camion magasin

Nature du commerçant : _____

3 - DATES DE PRÉSENCE

Le 21 juin 2026

4 - INFORMATIONS TECHNIQUES

La commune met à disposition des tables et des chaises ainsi que l'électricité sur les emplacements.

Tarif de l'emplacement : 50€

Équipement de votre surface de vente a votre charge :

Camion magasin

Tonnelles (indiquer dimensions) _____

Appareils électriques (indiquer puissance) _____

Moyens de paiement acceptés : Cartes bancaires Chèques Espèces

Produits proposés à la vente :

Origine des produits :

Produits de revente

Produits conçus artisanalement

Autres à préciser

5 - ANTÉRIORITÉ

Participation aux marchés hebdomadaires : Oui Non

Commerçant de Billy-Montigny . Oui Non

DÉPÔT DES DEMANDES

Les dossiers devront être déposés avant le vendredi 12 juin 2026 17h.

Par voie postale :

Mairie de Billy-Montigny
Rue Jean Jaurès
62420 Billy-Montigny

Par voie électronique :

ludovic.flament@billy-montigny.fr

Fait à Billy-Montigny, le _____

Signature du demandeur : _____